

Implique la connexion



 Intempéries	  Annulation & Chute
La pluie ? 🦎 Je roule ! 50% remboursés	Accident avec hospi, Maladie avec hospi, Naissance, Décès, Convocation admin, Licenciement, Vol véhicule Véhicule Accidenté ... (*) 100% remboursés Chute durant l'évènement, avec pilote ou moto HS :
La pluie ? 😞 Sans moi. 80% remboursés	Accident sans hospi Maladie sans hospi 70% remboursés 50% remboursés à compter de la journée de la chute
Les conditions : - Souscription 3 semaines mini avant l'évènement - Journée pluie = piste WET au moins 50% du temps de roulage	Les conditions : - Souscription en même temps que l'inscription à l'évènement.

☁ On considère qu'une journée s'est déroulée en conditions d'intempéries quand +50% du temps de roulage prévu s'est déroulé sous piste « WET ».

Attention, les garanties ne sont pas cumulatives : un seul sinistre par évènement !



1 chute un jour de pluie donne lieu à
50% (et pas 50 + 50% = 100% 😊)



Avoir 1 jambe cassée un jour de pluie donne lieu à un remboursement
à 100%, (et ne permet d'être remboursé 100% + 80% soit 180%. 🤖)

(*) : liste exhaustive sur notre notice d'information valant CG.

VAX CONSEILS

SAS au capital de 5000 € - société de courtage en assurances – bureaux : 14 rue Gambetta, 78600 Le Mesnil le Roi - siège social : 7 rue du renard 78600 Maisons-Laffitte – ASSURACING est une marque déposée propriété de VAX CONSEILS - RCS Versailles 804879856 - Immatriculé à l'ORIAS sous le n°14006059 (www.orientas.fr) - T. 01 85 39 01 49 - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux article L512-6 et L512-7 du code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 (acpr.banque-france.fr). VAX CONSEILS exerce son activité en application de l'article L520-1 II b du code des assurances. - Réclamation : VAX CONSEILS, Service réclamation, 7 rue du renard - 78600 Maisons Laffitte